

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1968)
Heft: 91

Artikel: La politique du Fonds national remise en question par le nouveau président du Conseil de la recherche : selon quels critères?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique du Fonds national remise en question par le nouveau président du Conseil de la recherche. Selon quels critères?

I. Recherche scientifique et mythologie

Un article, c'est une pierre dans l'eau. Il fait des ronds. Il y a quelque temps nous avons consacré quelques lignes, brèves, un bibus, à la sortie du dernier rapport du Fonds national de la recherche scientifique. Nous disions : ce rapport, nous le dépouillons en cherchant quels sont les travaux subventionnés de recherche sur la pédagogie et l'utilisation des compétences; il y en a fort peu; nous les citons; conclusion : une des faiblesses fondamentales du Fonds, c'est qu'il ne peut stimuler la recherche dans des domaines essentiels, car il n'a pas de politique propre (M. Jöhr, président de la section des sciences humaines du Fonds national, déplore aussi que les bourses pour la pédagogie aillent presque exclusivement à la publication, en soi utile d'ailleurs, des œuvres de Pestalozzi !).

Donc ce bibus avait fait deux ronds dans l'eau. Un professeur, ingénieur, qui a des responsabilités dans les institutions du Fonds, nous avait écrit. Ne liquidez pas en trois lignes une telle question ! Il y a en tout cas une amorce d'une politique du Fonds. Et il donnait pour exemple la création à Lausanne du Centre de recherches en physique des plasmas (vingt collaborateurs universitaires, trente aides techniques). Mais un autre professeur nous encourageait d'une lettre : Vous avez raison; poussez plus loin. C'est ainsi que s'est ébauchée une réflexion sur la recherche. Rapidement, sans même que nous le voulions, ce mot, vague, prestigieux, mais en fin de compte équivoque, a été le centre de rencontres contradictoires.

Dans une mise en scène sommaire, il faut présenter la distribution : trois personnages (toute ressemblance, comme on dit dans les romans, avec des personnes existantes serait sans fondement).

Le chercheur

Son travail était le sujet de conversations, souvent reprises, amicales. La science (biologie ou physique ou géologie) est devenue mystérieuse même pour qui n'a pas la prétention d'en comprendre les cheminement, les démonstrations, les résultats, mais simplement la méthode. Comment travaille un chercheur ?

La description ne correspondait pas à l'image d'Epinal, au sorcier devant ses éprouvettes, au « suprême savant » sur la voie qui conduit au prix Nobel. Les incertitudes sur le parti choisi, sur la méthode, les difficultés de la mise au point des instruments, les risques d'échec ou plutôt d'impasse, tel était le langage. Le chercheur, ce n'est pas l'homme qui toute la journée crie « Eurekà ». Et même quand il trouve, ce n'est qu'une pierre minuscule d'une mosaïque infinie.

L'image était celle d'une immense patience, de quelque chose d'artisanal encore, même lorsque l'appareillage est coûteux, un domaine où l'idée dite géniale, l'invention, est peu de chose en comparaison de la vérification et de l'imagination minutieuse qu'elle suppose.

Mais pour ceux d'entre nous qui ne s'étaient exercés qu'à des recherches traditionnelles, nous étions en présence d'un monde inconnu. On parle toujours de l'unité de la recherche qui marie les sciences humaines aux sciences physiques ou naturelles. C'est une belle formule trompeuse, car les vases ne sont pas communicants.

A l'opposé

S'il y a celui qui fait de la recherche, il y a celui qui a le mot recherche à la bouche. C'est un mot-mode; un concept-gadget. Ne portez plus un Rasurel, soyez opérationnel. Ne dansez plus la valse anglaise, mais l'informatique. Ne cogitez plus, mais computez. Ne vous demandez pas tout bonnement : « A quoi ça

sert ? », mais, avant de rien entreprendre, interrogez-vous, selon un schéma mis au point par la NASA ou la Rand Corporation, sur la finalité de vos actes ! Ce langage prétentieux qui n'est pas celui des chercheurs sévit dans des secteurs marginaux. Dans les professions en contact avec une clientèle (architecture, gestion d'entreprise, politique, publicité...) il permet de séduire des gogos. Dans des domaines plus artistiques, il justifie un certain nombre de révoltes assises. Il est ainsi des peintres, des hommes de lettres, des poètes qui décident qu'il faut repenser et la peinture et la littérature et la poésie. Leurs prédecesseurs, ceux qui se sont imposés du moins, quand ils créaient, refaisaient, par leur œuvre, peinture ou poésie. Mais aujourd'hui il s'agit plus de chercher que de créer. C'est commode pour qui n'a pas d'idées; il ne pense pas, il « repense » : il cherche ! Du même coup, il fait appel au mécénat public.

Quelle critique ?

Quand les cartes sont ainsi brouillées, est-il possible de tenir un rôle critique ? Les difficultés sont multiples. Tout d'abord, la recherche n'intéresse que médiocrement l'opinion publique; ou sinon elle aime à se laisser séduire plus par la mythologie de la recherche que par sa réalité. Elle a le goût des hommes en blanc, et de même que les médecins portent blouse blanche, les savants revêtent cet uniforme d'une moderne prétense (que doivent passer les visiteurs profanes quand ils désirent pénétrer dans les sanctuaires).

Or ceux qui sont initiés un peu sont souvent intéressés à la recherche sous une forme ou sous une autre. Leurs remarques en sont rendues prudentes du moins en public, ou s'ils passent outre, on tente, c'est un aspect assez détestable du système, de les disqualifier : ils seraient des aigris, d'anciens quemanieurs rebués.

La critique remarque deux choses. La mythologie de la recherche risque, fâcheusement, de déprécier les métiers. Et c'est fort important dans les sciences humaines appliquées (médecine, architecture, etc.). Le métier, c'est d'abord l'acquisition de techniques précises et leur application; certes, il appelle la recherche et le renouvellement, mais comme un prolongement de l'expérience; il exige plus une recherche expérimentale qu'une recherche fondamentale. Mais surtout la mythologie de la recherche crée le confusionnisme. Des chercheurs, il y en avait avant la conquête de l'espace : c'était des hommes de cabinet et des hommes de laboratoire, des érudits (ce titre se portait sans honte); des compilateurs; des hommes spécialisés dans les recensements, etc. Tels ils sont toujours. Mais la mythologie en fait, quel que soit leur travail, des quasi-cosmonautes. La science s'accélère, dit-on, elle est devenue par ses applications pratiques le moteur de l'économie, la clé de l'indépendance nationale, la forme aiguë de la concurrence internationale. L'heure est aux défis. Les découvertes se font contre la montre. On les protège de l'espionnage mieux que des secrets militaires. Les cerveaux sont en état de mobilisation permanente pour le salut de la patrie et du monde.

Dans ce climat d'émulation scientifico-économico-belligerant, la mythologie reporte sur chacun des chercheurs, homme de cabinet ou de laboratoire, le prestige du guerrier. Laissons l'aspect sonnez-claïrons, plus ridicule que le cocardisme des clercs lors de la guerre 14-18, mais cette manière de crier partout que nous sommes en retard, cette course à la lune ou à sa lune pour y être le premier dégage une sorte d'excitation à la fois énervante, débilitante et dénaturante.

Comment à la fois faciliter la recherche et la science et détruire la mythologie ? Autrement dit, y a-t-il une critique scientifique possible ?

Ce problème, il faut le poser en termes suisses à partir du rôle que joue le Fonds national.

II. Les quinze premières années de Muraltiennes

L'aide à la recherche, systématique, pensée, date du début du siècle, en Europe. On se réfère en général à l'exemple allemand. Il mérite une brève présentation, car il fut un modèle d'une certaine politique de la recherche.

La fondation Max Planck ou Kaiser Wilhelm

Elle fut créée en 1910 déjà, sous l'impulsion non d'un savant, mais d'un théologien, von Harnack, sous la dénomination belle époque de Kaiser Wilhelm Gesellschaft et donna à la science allemande un rayonnement exceptionnel (Planck, Hahn, Einstein).

La Kaiser Wilhelm Gesellschaft obéissait donc à une philosophie de la recherche, pour laquelle il est de bon ton de se référer à Humboldt (mais Humboldt ne rêvait que de Jardin des Plantes, d'Observatoire, de Bibliothèque royale, et non d'instituts de physique théorique, de biochimie).

Deux principes :

- Le savant est libéré de toute contrainte de l'administration, de toute obligation d'enseigner, pour qu'il puisse créer dans « la solitude et la liberté ».
- Le modèle d'organisation est hiérarchique. Le savant, le grand patron, est entouré de conseillers privés.

C'était en Allemagne, sous Guillaume II.

En Suisse, ce fut beaucoup plus tardif (1952) et plus empirique.

Un 1^{er} août

Depuis 1944, la Confédération consacrait un million à la recherche, qui était distrait des crédits destinés à « la Fondation pour la création de possibilités de travail »¹. Donc en 1952, pour donner quelque solennité à cette naissance tardive, on baptisa le 1^{er} août, dans la salle du Conseil des Etats.

On s'était aperçu que l'Ecole polytechnique et les Universités cantonales ne suffisaient plus pour promouvoir la recherche : locaux insuffisants, appareillage médiocre. Il n'aurait pu être question, à l'époque, que la Confédération subventionnât directement les universités. On agit donc prudemment, par le canal d'une fondation privée; en fait, on voulait d'abord faciliter le travail universitaire, lui accorder comme une « rallonge ».

Aujourd'hui encore, même si les subventions fédérales ont passé de 2 millions (1952) à 55 millions (1968), le Fonds porte la marque de ses origines.

Aide sélective

Le Fonds national ne s'est pas donné pour but d'organiser la recherche, ni de l'orienter. La politique est celle de l'encouragement. Il attend que, dans les universités, une demande se manifeste. Elle émanera donc des professeurs eux-mêmes, qu'il s'agisse de leurs propres travaux ou de recherches placées sous leur patronage. Les demandes sont ensuite examinées, puis financées. C'est là le travail d'un Conseil national de la recherche, composé de professeurs d'université, qui travaillent en sous-commissions. L'une s'occupe des sciences humaines; une deuxième, des sciences naturelles exactes; une troisième, de la biologie et de la médecine.

Un conseil de fondation ratifie les crédits particulièrement importants.

¹ Après la dernière guerre, elle fut dédouanée par Max Planck qui, en 1945, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, accepta d'en reprendre la direction. Elle porte aujourd'hui son nom. Signe des changements des valeurs contemporaines : son actuel président, Adolf Butenandt, connu pour ses travaux sur les hormones sexuelles, siège à Munich, au Palais Royal, dans le bureau même de Louis II de Bavière.

² D'après « Communications » N° 4, octobre 1967, édité par le Fonds.

De surcroît, dans chaque université et dans quelques institutions nationales, des bourses de faible montant encouragent des chercheurs débutants. Quelques professeurs enfin émergent au Fonds qui aimerait leur permettre de se consacrer librement à leurs travaux. En fait, ils sont, comme leurs collègues, absorbés par l'enseignement.

En quinze ans, les branches gourmandes ont été la physique (75,4 millions), la médecine (43,3), la biologie (27) et la chimie (25,8). Mais en fait les chercheurs en sciences humaines ne sont pas négligés. Soucieux de maintenir un certain équilibre, on a retenu souvent leurs requêtes; sans l'entraînement des sciences naturelles, jamais ils n'auraient pu y prétendre dans la même mesure.

Pour l'essentiel, le Fonds a donc été jusqu'ici un organisme de subventionnements au profit de la recherche universitaire et géré par les universitaires eux-mêmes, à la fois juges et partie.

Qualités

Au nombre des qualités de ce système empirique, il faut énumérer :

- une gestion sans lourdeur administrative. Les frais du Fonds suisse défient toute comparaison internationale; une fois de plus, on a fait jouer le système des milices; il ne peut fonctionner sans des dévouements importants;
- l'institution existait; elle a permis à la recherche de démarquer, notamment dans les cantons romands qui n'auraient jamais pu en supporter les frais. Ainsi des travaux non négligeables furent assurés d'un financement.
- le système eut, si l'on peut dire, les qualités de ses défauts : étriqué certainement, il échappa au moins à la mythologie de la recherche. Dans son chant du cygne, M. de Muralt faisait en ces termes l'éloge de la pauvreté : « Dans les grandes réunions internationales et régionales, on fait trop souvent étalage de chiffres impressionnantes destinés à faire valoir la générosité de telle ou telle nation envers la recherche scientifique; il en résulte une véritable compétition, entraînant des comparaisons entre les sommes attribuées à la recherche et au développement, exprimées en proportion du produit social ou de la population. Ces chiffres, petits ou grands, suscitent des sentiments de jalousie ou de commisération entre pays de niveau comparable. Que tout cela est éloigné des vœux réels de véritables chercheurs... ». Vraiment le défaut de la qualité autant que la qualité du défaut.

Chasse gardée

Le Fonds national suisse est, ce trait fut souvent souligné, une fondation de droit privé. Seul au monde à connaître ce statut, « Sonderfall ». En réalité 99 % des ressources sont fournies par la Confédération (où donc les largesses des industries suisses, premières bénéficiaires, indirectes, des travaux achevés et de la formation des chercheurs ?). De surcroît, la Confédération surveille l'affectation des crédits dont le montant excède deux millions. Et pourtant le Fonds se veut de droit privé. Il ne rend compte de sa gestion qu'à lui-même; il ne reçoit d'ordres de personne; il ne supporte aucune ingérence. Toujours la même excessive et abusive conception de la liberté académique. A partir de 50 millions l'an (ce sera bientôt plus, le double), il serait normal pourtant qu'une institution financée de la sorte par la collectivité, accepte, non de recevoir des ordres, mais d'être confrontée avec d'autres exigences nationales et soumises à discussion publique.

Cet état d'esprit se reflète aussi dans un certain autoritarisme de l'institution. Deux exemples. Chaque année, un rapport donne le détail des travaux subventionnés. Seuls les noms des professeurs y figurent. Sous leurs bannières sont dissimulés les noms

de nombreux jeunes chercheurs, assistants, collaborateurs, qui prennent une part primordiale à la recherche. M. de Muralt lui-même constate : « L'observateur de l'extérieur ne se rend pas compte du nombre de jeunes chercheurs employés par les bénéficiaires de subsides à la réalisation de leur programme de recherche, et qui sont ainsi encouragés ». Admirez la chute paternaliste de la phrase !

Enfin, dans sa conception, d'encouragement des structures universitaires, le Fonds prolonge les défauts mêmes de l'université. Il ne permet guère de corriger la rigidité des structures des hautes écoles, puisque la recherche dépend des professeurs en place.

La modestie du Fonds le mettait à l'abri de la mythologie. Mais, paradoxalement, l'autoritarisme, le paternalisme, l'absence de discussion publique a laissé champ libre à de nuisibles imageries. Toutefois, cette critique est à écrire au passé. Le Fonds a pris un tournant avec l'accession à la présidence de M. Reverdin.

Le successeur

M. Olivier Reverdin, dans une conférence qu'il prononça à Genève sous les auspices du Centre de perfectionnement des cadres (« Journal de Genève », 21 mars) a défini le nouveau style.

- pratique intensive de recherche, à l'américaine; M. Reverdin parle souvent produit national et comparaison internationale dont le Ciel préservait M. de Muralt.
- rupture avec le système de l'aide sélective. « L'inconvénient du système des requêtes était qu'il encourageait des faux chercheurs à vouloir se cantonner à la lisière de la vie active, alors qu'ils n'apportaient rien de valable à la recherche ».
- Orientation, planification. « Il (le Fonds) répondait aux requêtes. Il va être obligé dorénavant de planifier davantage et d'avoir une véritable politique ». Qu'en pense son prédécesseur ?

On peut s'étonner qu'un tournant aussi brusque n'ait pas fait l'objet de discussions larges au sein du Conseil de fondation. Quels seront les critères du choix ? M. Reverdin ne l'a pas dit. Il semble juger que la physique est trop vorace; c'est la seule indication.

La discussion étant désormais ouverte, quelle politique ? De ce point de vue, nous aimerions poser quelques jalons.

III. Quelle politique ?

L'orientation

A partir du moment où la science prend une place décisive dans la vie nationale, qui peut contrôler les savants ?

L'Etat ? Il n'en a ni la compétence, ni l'autorité. Son rôle est, en revanche, d'imposer une limite aux exigences financières; il sait quels autres besoins collectifs doivent être satisfaits. Les savants eux-mêmes ? En général, ils appliquent le principe du donnant donnant et se ménagent réciproquement.

Un vaste conseil représentatif de tous les milieux ? Ces faux parlements, réunis pour de solennelles assemblées annuelles d'enregistrement sont aussi passifs que des assemblées d'actionnaires.

Alors ? La réponse ne se trouve pas sous les pas d'un cheval. On peut imaginer des confrontations, sous forme restreinte et pas nécessairement bruyante, entre savants et milieux proches ou étrangers à la recherche. Entre jeunes chercheurs et « patrons », entre industriels et chercheurs, ou politiciens, ou travailleurs, ou enseignants, non pour contrôler le travail fait, mais pour affronter les mentalités, pour questionner. Ce type de confrontation avec les jeunes chercheurs serait d'autant plus facile à assurer qu'ils

sont organisés, dans ce but même, en une « Association suisse des jeunes chercheurs ».

On peut concevoir du moins des formes nouvelles de discussion, qui ne seraient ni de type parlementaire, ni de caractère hiérarchique. Ce serait du moins un objet prioritaire de recherches.

Remarque essentielle, la Recherche en tant qu'institution refuse de se saisir elle-même comme objet de recherche³.

Le mythe de l'unité

C'est un lieu commun que de prétendre que les sciences humaines apportent un supplément d'âme aux sciences physiques. M. Claude Roulet, dans des articles pertinents, (« L'Impartial », 6, 7, 8, 10 février 1968) a souligné l'hypocrisie de cette prétention. Les physiciens ne lisent pas les théologiens; ni les biologistes, les juristes. Il n'y a même pas compensation au niveau collectif. Il serait au contraire utile pour combattre la mythologie de démontrer qu'il n'y a pas une recherche, mais des recherches spécifiques. A partir de là se créeraient des regroupements; significatif, dans les travaux subventionnés par le Fonds, le petit nombre de recherches interdisciplinaires, comme à l'université.

Le rôle des sciences humaines serait, tout particulièrement, de permettre à la recherche de mieux se définir.

Situations

La recherche ne tend nullement à se situer dans la vie nationale; et ce refus se manifeste de deux points de vue.

Pas (ou peu) de travaux sur la réalité politique suisse. On n'oublie pas que l'étude du professeur Meynaud sur les partis vaudois ne fut pas jugée digne du Fonds; rien sur la classe dirigeante suisse, les industries suisses; rien sur la recherche privée suisse. Les savants, en dépit de l'apport des sciences humaines, semblent considérer qu'ils vivent dans un monde abstrait, hors du temps et de l'espace. De même, pas (ou peu) de travaux sur l'apprentissage des connaissances, sur l'enseignement, sur la préparation de ceux qui seront peut-être des chercheurs. Pas d'intérêt pour la pédagogie. Croit-on qu'un beau jour, les nouveaux chercheurs surgiront des fonds obscurs des scolarités inférieures pour être promus dignes d'assister les dieux de l'Empyrée ?

Il est frappant de relever que les « jeunes chercheurs » pour éviter que le savant se coupe de ces réalités nationales souhaitent que les chercheurs scientifiques soient étroitement associés à l'enseignement, qu'ils aient à faire connaître la nature de leurs travaux.

Philosophie ?

La recherche n'accepte pas de confrontations; elle ne se définit pas elle-même; elle ne se situe pas dans la vie nationale; peut-on lui demander de tendre à une synthèse des recherches, de philosopher ? Certes, requête N° 4135, un ouvrage de F. Gonseth : Mise au point d'un nouvel ouvrage intitulé « La philosophie de la recherche ». C'est tout. (Et nous ne parlons pas, bien sûr, des théologies de la recherche).

Le cours nouveau que M. Reverdin désire imprimer à la recherche tient pour l'instant en des mots : choix, priorité, politique, etc.

Qui donnera un contenu à cette politique ? Si la recherche, en tant qu'institution, ne travaille pas à se situer, à se définir, à se mettre en cause elle-même au lieu de se poser comme une entité abstraite, comment ferait-elle une politique autre que celle que dicte la succession des présidents du Conseil de la recherche ?

³ Seule exception, une commission Jöhr de planification; mais apparemment son travail est avant tout budgétaire.